

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AC43

présenté par

Mme Keloua Hachi, M. Echaniz, Mme Rouaux, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Enseignement scolaire public du premier degré	0	0
Enseignement scolaire public du second degré	0	0
Vie de l'élève	50 000 000	0
<i>dont titre 2</i>	50 000 000	0
Enseignement privé du premier et du second degrés	0	0
Soutien de la politique de l'éducation nationale	0	50 000 000
Enseignement technique agricole	0	0
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à recruter des personnels d'éducation.

CPE, AED, surveillants d'externat etc. sont autant de fonctions essentielles au bon déroulement de la scolarité d'un élève. Pourtant, depuis 2017, on compte au total 1915 personnes d'éducation en moins : ce sont 1300 AED en moins, 400 CPE en moins. Le recrutement de 100 CPE pour 2023 ne suffira pas à combler la perte ...

Sous le quinquennat de François Hollande, ces personnels avaient vu leurs effectifs croître de 2 518. Nous demandons, par cet amendement, à revenir aux effectifs de 2017.

Afin d'assurer sa recevabilité financière, il est nécessaire de gager cet amendement en venant prélever des crédits sur d'autres programmes de la mission, ce qui n'est évidemment pas notre intention. Ainsi cet amendement propose :

- d'abonder le titre 2 de l'action n° 01 – Vie scolaire et éducation à la responsabilité du Programme 230 « Vie de l'élève » de 50 millions d'euros en AE et CP
- de prélever 50 millions d'euros sur l'action n° 01 « pilotage et mise en œuvre des politiques éducatives » du programme 214 « Soutien de la politique de l'éducation nationale »